

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE LA FACULTE DES SCIENCES ET TECHNIQUES Réunion du 3 septembre 2024

Monsieur Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques, après vérification de la composition du Conseil en formation plénière, ouvre la séance à 9h33.

Membres présents :

- Florent CALVAYRAC, Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques
- Bruno BEAUNE, Directeur-adjoint de la Faculté des Sciences et Techniques
- Yann HARDIVILLIER, co-Directeur Formation de la Faculté des Sciences et Techniques
- Antoine LAURENT, co-Directeur Recherche de la Faculté des Sciences et Techniques
- Véronique GODARD, Directrice administrative de la Faculté des Sciences et Techniques
- Violette AGAGAH, responsable de l'antenne financière de la Faculté des Sciences et Techniques

➤ Collège des Professeurs :

- Catherine POTEL
- Sagrario PASCUAL
- Saïd HAMADENE
- Pascal RUELLO
- Nicolas PEYROT
- Laurent SIMON
- Christophe CHASSENIEUX

➤ Collège des autres enseignants :

- Nicolas ERRIEN
- Alexandra LANDRY
- Youssef ESSTAFI
- Najat TAHANI
- Fabien BOEDA
- Vincent LEIGNEL
- Sébastien BOYAS

➤ Collège des personnels BIATSS :

- David PEIGNE
- Claire HENRIET
- Veyis GUNES

➤ -Collège des personnalités extérieures :

- Dominique CARRE
- Charles POMMIER

Membres représentés :

- Collège des Professeurs :
-Benoît SCHOEFS représenté par Vincent LEIGNEL
- Collège des personnels BIATSS :
-Fanny LAUDE-MOLINA représentée par David PEIGNE

Invités :

- Vincent BARRE
- Pierre-Louis D'ILLIERS
- Sylvain DURAND
- Pascal LEROUX
- Anis MATOUSSI
- James ROBICHON
- Olivier ROLLAND
- Vincent TOURNAT
- Manon VALLADE

En l'absence de la Présidence de l'Université, la présentation du projet d'évolution de l'UFR est reportée à 10 h.

Florent CALVAYRAC informe les membres du décès de notre collègue informaticien Sylvain RODRIGUEZ.

Florent CALVAYRAC présente l'ordre du jour :

1. **Affaires générales :**
 - a. **Présentation du projet d'évolution de l'UFR Sciences et Techniques (intervention de Monsieur Pascal LEROUX)**
 - b. **Approbation du PV du 2 juillet 2024**
 - c. **Présentation du calendrier annuel des conseils**
2. **Affaires pédagogiques :**
Point sur les effectifs
3. **Affaires budgétaires :**
Campagne d'emploi

Sagrario PASCUAL et Laurent SIMON arrivent à 9 h36.

1. Affaires générales :

a. Approbation du PV du Conseil plénier du 2 juillet 2024

Le procès-verbal de la réunion du 2 juillet 2024 est soumis à l'approbation des membres.

| | | |
|--|---------------|----------------|
| 17 votants présents ou représentés | | |
| 17 votes pour | 0 abstentions | 0 votes contre |
| approuvent à l'unanimité des voix le procès-verbal du Conseil plénier de l'UFR Sciences et Techniques du 2 juillet 2024. | | |

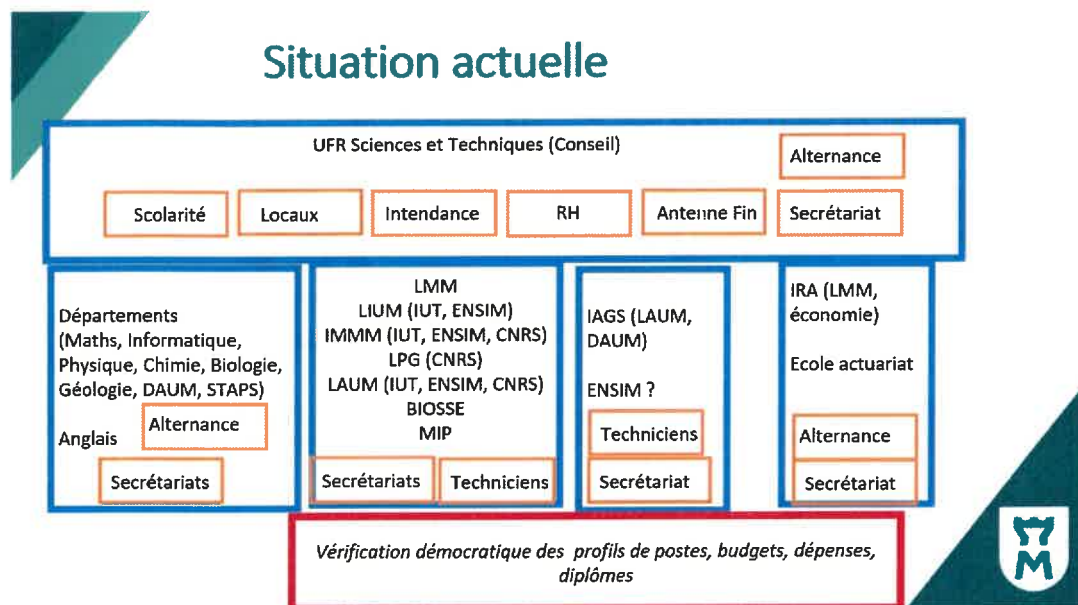
David PEIGNE arrive à 9h38.

b. Présentation du projet d'évolution de l'UFR Sciences et Techniques (intervention de Monsieur Pascal LEROUX)

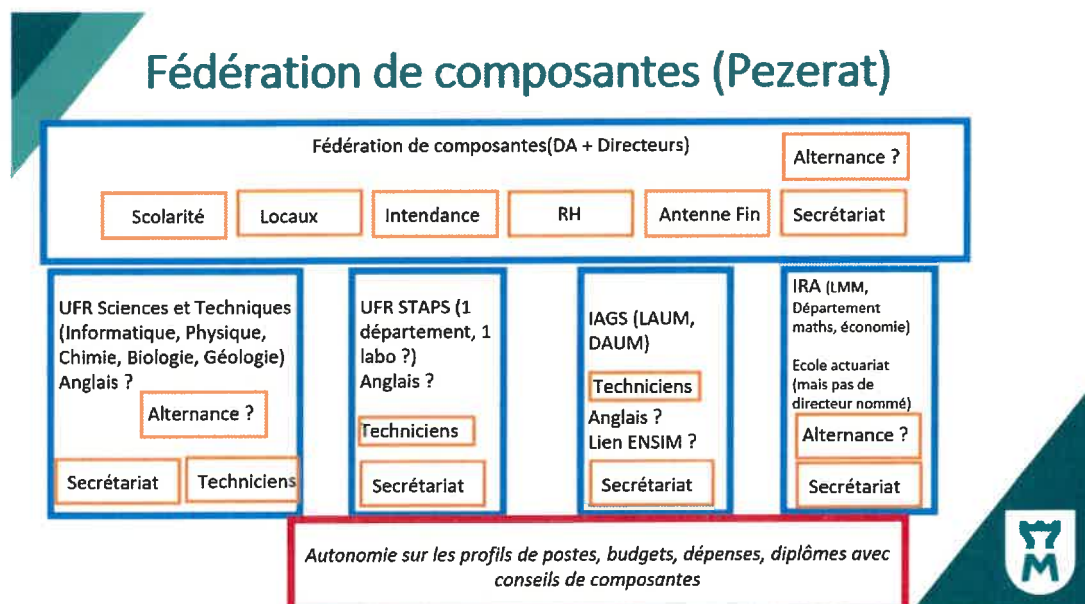
Florent CALVAYRAC présente les différentes possibilités d'évolution envisagées par la Direction de l'UFR ainsi que les avantages et les inconvénients afférents.

Le support de la présentation figure ci-dessous :

L'option 1 : maintenir la situation actuelle :

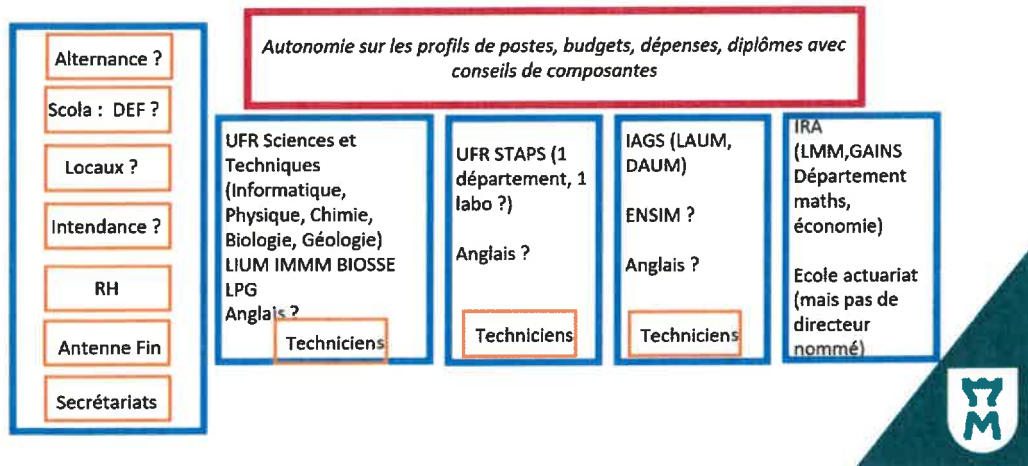


L'option 2 : la création d'une Fédération de composantes :



L'option 3 : la création d'un centre de services partagés :

Centre de services partagé (présidence)



Florent CALVAYRAC ajoute que ce type de service ne figure pas dans le code de l'éducation. Un regroupement des secrétariats des départements et une éventuelle centralisation des scolarités sont également étudiés dans le but d'harmoniser les pratiques.

Florent CALVAYRAC présente les forces et les faiblesses de chaque option :

Pour l'option 1 : ne rien changer :

| Les avantages | Les inconvénients |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> -Economie d'échelle -Les forces des uns compensent les faiblesses des autres (CNRS, alternance, effectifs, budgets) -Partage des bonnes pratiques -Surveillance des pratiques (budget, recrutement, finances) | <ul style="list-style-type: none"> -Manque de visibilité des thématiques malgré les instituts -Inhomogénéité des pratiques administratives (congés, télétravail, locaux) -Inhomogénéité des traditions disciplinaires, des effectifs -Manque de discussions scientifiques en conseil -Projets présentés à l'ANR ou à l'institut des actuaires |
| <ul style="list-style-type: none"> -Economie de travail administratif -Focalisation sur l'enseignement et la recherche -Capitalisation sur le travail accompli (sondage) -Bonne notoriété locale | <ul style="list-style-type: none"> -Nécessité de réformes -Problèmes budgétaires, faibles effectifs -Interaction avec la présidence -Confusions avec IUT ENSIM... |

Pour l'option 2 : Fédération de composantes :

| Les avantages | Les inconvénients |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> -Statut prévu au code de l'éducation -Présence d'enseignants-chercheurs dans les décisions concernant les locaux, scolarité, budget, intendance -Mutualisation des locaux et des BIATSS -Meilleure visibilité thématique | <ul style="list-style-type: none"> -Absence de mutualisation des budgets -Changement de section des postes difficile -Besoins de réunions très régulières -Quid des enseignants d'anglais ? -Refacturation des maths, informatique, physique, chimie -Primes de direction supplémentaires |
| <ul style="list-style-type: none"> -Statut permettant la promotion des directeurs de composantes par la voie administrative -Libération des énergies par des recrutements et des achats totalement libres et sans contraintes | <ul style="list-style-type: none"> -Enorme travail administratif en 2024/25 -Faible taille des composantes -Relations hétérogènes avec la présidence -Hétérogénéité des pratiques (congés, télétravail) -Hétérogénéité des charges de travail -Confusions IUT ENSIM (sauf si IAGS FC) |

Pour l'option 3 : Centre de services partagé :

| Les avantages | Les inconvénients |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">-Commande directe DGS – DA concernant les locaux, scolarité, budget, intendance-Mutualisation des locaux et des BIATSS-Meilleure visibilité thématique | <ul style="list-style-type: none">-Statut non prévu au code de l'éducation-Absence de mutualisation des budgets-Changement de section des postes difficile-Refacturation des maths, informatique, physique, chimie-Primes de direction supplémentaires |
| <ul style="list-style-type: none">-Statut permettant la promotion des directeurs de composantes par la voie administrative-Homogénéité des pratiques (congés, télétravail)-Homogénéité des charges de travail-Aller jusqu'à une scolarité, voire une intendance d'université | <ul style="list-style-type: none">-Enorme travail administratif en 2024/25-Faible taille des composantes-Relations hétérogènes avec la présidence-Risque lié à l'absence d'enseignants-chercheurs de beaucoup de décisions-Confusions IUT ENSIM |

En réponse à une question de Najat TAHANI, Florent CALVAYRAC confirme que le scénario n°3 prévoit une UFR ST réduite.

En réponse à une question de Christophe CHASSENIEUX sur la place l'Institut SANA, Florent CALVAYRAC indique que l'Institut SANA n'a pas encore été évoqué.

Nicolas PEYROT explique que SANA ne sera probablement pas impacté par ces changements puisqu'il s'agit d'un regroupement de plusieurs laboratoires autour de plusieurs formations.

Laurent SIMON demande si la Direction a connaissance du calendrier prévu et de l'échéance de mise en œuvre du projet.

Florent CALVAYRAC répond que les statuts actuels de l'UFR Sciences peuvent être repris et modifiés pour une mise en application fin décembre 2025.

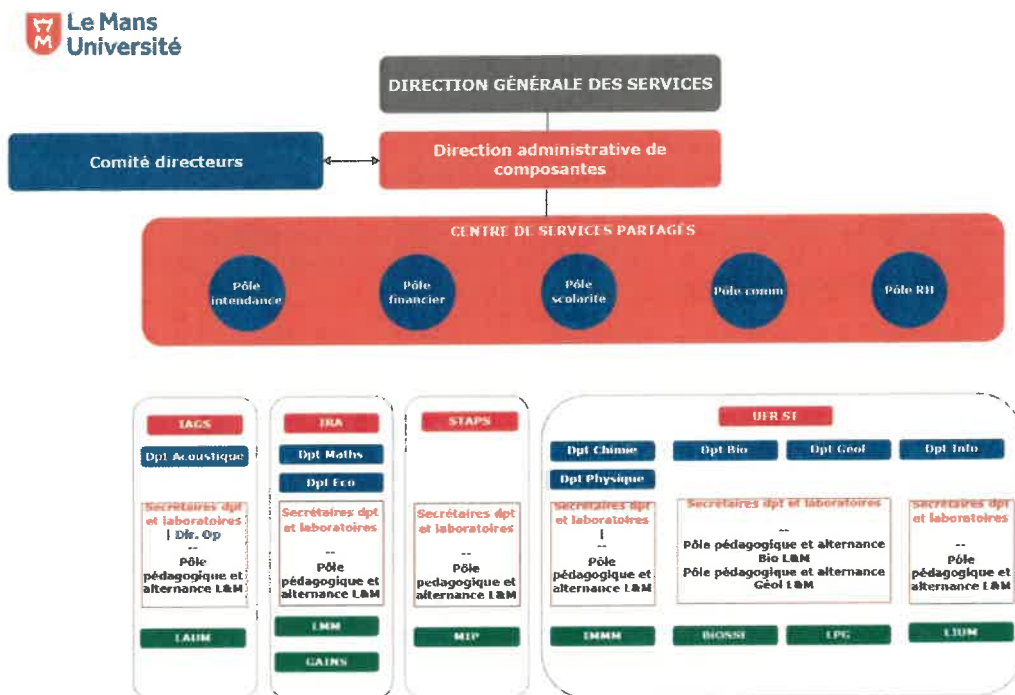
Nicolas PEYROT informe les membres qu'un travail avec les structures et les porteurs de projets aura lieu au cours du dernier semestre 2024, avec un passage envisagé des nouveaux statuts devant les instances de l'Université en 2025 et un changement effectif au 1^{er} janvier 2026.

Nicolas PEYROT explique que le STAPS soutient ce projet de restructuration puisqu'il représente l'opportunité d'effectuer une réorganisation plus large, d'augmenter la visibilité de la filière et de développer à la fois les formations et la recherche.

La Présidence de l'Université arrive à 10h04.

Pascal LEROUX présente le projet d'évolution des UFR Droit Economie Gestion et Sciences et Techniques, projet qui s'est d'abord construit autour d'instituts comme l'AGS et l'IRA avant qu'une structuration plus large émerge. Il précise que cette proposition est issue d'un travail de plus d'un an et d'une consultation de l'ensemble des responsables.

La Présidence projette le document figurant ci-dessous :



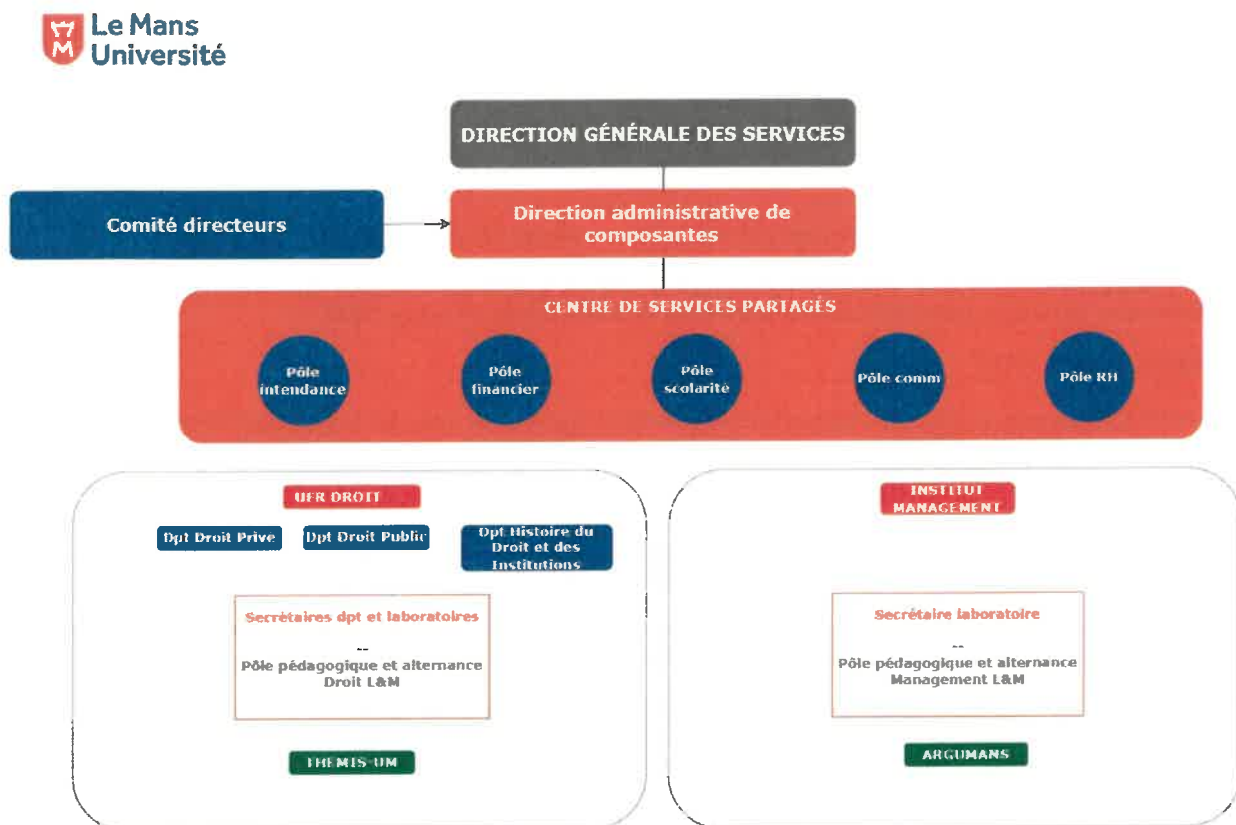
Pascal LEROUX précise que les différents conseils devront valider cette proposition. Cette présentation vise à recueillir les avis des membres. Il est envisagé de séparer l'IAGS, l'IRA et le STAPS d'une UFR Sciences et Techniques qui serait maintenue, les nouvelles structures bénéficiant d'un centre de service partagé placé sous l'autorité d'une Direction administrative et d'un comité directeur. Le calendrier prévoit de faire adopter les statuts fin 2024 pour une mise en œuvre à la rentrée 2025.

Anis MATOUSSI ajoute que toutes les écoles d'actuariat accréditées sont autonomes et que l'autonomie de l'école avait été mise en avant lors du dépôt du dossier d'accréditation auprès de l'Institut des actuaires. Il prend l'exemple de l'école d'actuariat de Sorbonne Université. Florent CALVAYRAC projette les statuts de cette école qui est un département d'une UFR de mathématiques et non une composante à part entière.

En réponse à une question de Pascal RUELLO, Pascal LEROUX indique que le pôle RH fera partie des services. Il précise qu'un travail est toujours en cours. Le scénario d'une fédération de composantes est également à l'étude.

Pascal LEROUX informe les membres de l'évolution de l'UFR DEG. Le projet concernant l'UFR DEG est présenté.

Le support de présentation figure ci-dessous :



En réponse à plusieurs questions des membres sur la place de l'ENSIM et de l'IUT dans ce projet, Pascal LEROUX explique qu'un travail est à mener au sein des instituts concernés.

Vincent BARRE complète en indiquant que les mêmes problématiques se posent au sein de l'Institut Claude Chappe et que les différentes structures (IUT, ENSIM, UFR ST) dialoguent au sein du conseil sans avoir vocation à devenir des composantes.

Anis MATOUSSI évoque les difficultés rencontrées par le département mathématiques lors des remontées de profils de postes au sein de la structure actuelle. Il fait part du besoin de visibilité du département des mathématiques tout en assurant qu'il n'y aura pas de changements au niveau des collaborations.

Said HAMADENE arrive à 10h20.

Pascal LEROUX explique que l'IAGS a été le premier à travailler sur la question. Dans le cas de l'IRA, il s'agit d'un souhait partagé des mathématiciens et des économistes de créer un institut commun. Le projet a pris une dimension plus importante par la suite. La création d'un centre de service partagé, inspiré de l'UFR Lettres, permettrait de répondre aux besoins opérationnels de ces nouvelles structures. Le projet sera affiné en fonction des discussions avec l'ensemble des acteurs.

James ROBICHON indique qu'avec plus de 1000 étudiants et 24 enseignants, le département subit des contraintes particulières notamment en termes d'emplois du temps et de gestion des salles. Il fait remarquer que les contraintes et les besoins ne sont pas du tout les mêmes que dans d'autres filières, ce qui finit par nuire au développement du département. Enfin, le département, qui possède sa propre vision politique et de développement, souhaite améliorer sa visibilité et continuer de développer certaines de ses formations tout en renforçant la recherche avec la création en 2027 d'un laboratoire propre et éventuellement un second par la suite.

Anis MATOUSSI ajoute que la demande du département de se rapprocher de celui d'économie est également liée aux difficultés rencontrées dans la gestion des formations communes aux 2 UFR, dont la double licence maths éco, les 2 UFR ayant des fonctionnements très différents.

Florent CALVAYRAC pointe du doigt le fait que la double licence maths-info ne sera plus gérée au sein de la même UFR, ce qui pourrait générer des difficultés.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Bruno BEAUNE fait remarquer qu'il sera probablement compliqué d'harmoniser des structures complètement autonomes.

Florent CALVAYRAC ajoute que l'autonomie en matière d'affaires financières sera probablement très limitée, les marges de manœuvre étant déjà très limitées actuellement.

Anis MATOUSSI en convient et indique qu'il ne s'agit pas seulement d'un besoin d'autonomie financière.

Violette AGAGAH demande si une réunion avec les personnels BIATSS est prévue.

Pascal LEROUX répond que des réunions se tiendront dans un deuxième temps, une fois les discussions dans les différents conseils terminées.

Vincent BARRE indique que des groupes de travail ont commencé à travailler sur les services partagés.

En réponse à une question de Violette AGAGAH, Pierre-Louis d'ILLIERS indique que le budget 2025 sera impacté marginalement à partir de septembre. La mise en place des budgets autonomes sera effective au 1^{er} janvier 2026.

Nicolas ERRIEN arrive à 11h37.

Catherine POTEL fait remarquer que le développement de formations implique de créer des postes supplémentaires d'enseignants. Elle souhaite savoir comment vont être financés ces postes au vu des difficultés budgétaires de l'Université. Elle demande également quelle est l'urgence à voir aboutir ce projet.

James ROBICHON répond que le département ne souhaite pas remettre en question les moyens donnés par l'Université. En revanche, il souhaite pouvoir soumettre des propositions d'organisation et de gestion à la hauteur de la structure, ce qui n'est pas possible actuellement. Il ajoute que la future structure s'en remettra au CA qui décidera des moyens financiers et humains à attribuer.

Sur la question de l'urgence, Pascal LEROUX répond qu'il faut tenir compte du fait que deux structures sont concernées par le projet. L'UFR DEG ayant déjà bien avancé sur différents points, il semble important de converger vers calendrier commun.

Anis MATOUSSI ajoute que l'accréditation a été obtenue pour 6 années probatoires pendant lesquelles l'évolution et la mise en place de l'accréditation seront évaluées par un comité de suivi constitué par l'Institut des actuaires. Il rappelle que l'IRA s'était engagé à formaliser l'autonomie pédagogique, administrative et financière de l'école à partir de cette année.

En réponse à une question de Dominique CARRE sur l'organisation de la filière STAPS au niveau national, James ROBICHON explique que sur 59 structures existantes, 49 sont des UFR. Parmi les 10 derniers départements, 3 sont en cours de changement.

Nicolas PEYROT rappelle qu'actuellement 5 mentions très différentes co-existent au sein du département. Chaque mention propose différents parcours. Les UFR STAPS proposent généralement 5 départements (à la place des mentions) dans lesquels sont intégrés des parcours. Des « sorties courtes » comme des DEUST et des DU sont également proposées et il est envisagé de les développer au Mans afin de proposer un nombre de voies de sorties plus large. De plus, la future UFR pourrait proposer de nouvelles mentions étant donné que seules 3 mentions sont ouvertes sur 5 actuellement. Enfin, ce changement représenterait l'opportunité de créer plusieurs laboratoires regroupant les enseignants-chercheurs travaillant sur les mêmes thématiques et qui pour l'instant s'éparpillent dans les autres laboratoires de l'université.

Christophe CHASSENIEUX souhaite savoir ce que la Présidence attend des membres du conseil de l'UFR, les groupes de travail ayant déjà commencé à travailler. En tant qu'enseignant-chercheur et usager des différents pôles, il souhaiterait être consulté ponctuellement. Il préconise donc d'élargir les groupes de travail à d'autres personnes.

Pascal LEROUX répond qu'à ce stade, il lui a semblé important de venir présenter le projet devant les conseils et de recueillir les avis et les propositions des membres. Il ajoute que les membres des conseils seront amenés à se prononcer sur les statuts et sur la réorganisation. En ce qui concerne l'ouverture des groupes de travail à d'autres personnes, Pascal LEROUX explique qu'ils viennent juste de commencer à travailler sur ce projet qui est issu à ce stade des différentes discussions avec les responsables.

Yann HARDIVILLIER souhaite savoir pour quelles raisons il n'a pas été envisagé de créer 5 UFR supplémentaires. Les questions de l'autonomie et de la visibilité se posent également au sein des autres départements.

Pascal LEROUX explique que l'IA-GS et l'IRA ont déjà une existence au niveau de l'établissement. Le projet actuel vise à leur offrir une visibilité supplémentaire et une autonomie sur certains aspects tout en maintenant des services partagés dans les domaines de la gestion des locaux et de l'administration financière entre autres. Un travail sur la gouvernance de ces structures doit encore être effectué afin de déterminer si la création d'une fédération de composantes répondrait à un besoin.

Pascal LEROUX rappelle qu'en tant que Directeur de l'UFR Sciences et Techniques, Florent CALVAYRAC participe aux réunions. Il encourage les membres à lui transmettre leurs remarques.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

En réponse à une remarque de Catherine POTEL, Pascal LEROUX répond que tout n'est pas déjà décidé. Il rappelle que les propositions présentées ont été discutées avec les responsables présents ainsi que les porteurs de projets. Pour l'IA-GS, le responsable du département d'acoustique, le directeur du laboratoire ainsi que le directeur de l'IA-GS ont été conviés à des réunions.

Catherine POTEL explique qu'une réflexion est en cours au sein du LAUM sur la future structuration de l'IA-GS, ce qui ne correspond pas au schéma présenté.

Pascal LEROUX répond que les représentants du LAUM ont été consultés.

Vincent TOURNAT indique qu'il a assisté à une réunion d'information début juillet au cours de laquelle des remarques ont été transmises à la Présidence en particulier sur l'importance de la collaboration avec l'ENSIM. Il ajoute que cette proposition n'a pas encore été approuvée en interne. Il rappelle que lorsque le projet d'école universitaire de recherche a été déposé en 2017, une trajectoire sur 10 ans a été définie et un besoin de structuration a émergé face aux problèmes liés au fait d'être répartis sur deux structures pour les demandes de postes, les demandes de CRCT ou les demandes de professeurs invités. Le besoin d'avoir un conseil traitant à la fois des questions de recherche et d'enseignement, la nécessité d'avoir une mutualisation des enseignements entre le département et l'ENSIM ou encore la volonté d'offrir des parcours à la carte ont fait jour. Des statuts ont donc été votés en 2020, première étape du montage d'un institut. Il rappelle que l'Institut ne dispose plus que de 4 ans pour se structurer vis-à-vis de l'ANR et du PIA, ce qui l'a amené à solliciter la Présidence il y a un an et demi pour étudier différents scénarii avec pour objectif de rendre la filière plus visible et d'attirer de bons étudiants à l'échelle nationale et internationale. Il explique que pour le moment l'Institut se situe à une étape intermédiaire et que les discussions devront se prolonger au sein de l'Institut.

Anis MATOUSSI précise que tous les avancements du projet ont été partagés avec le conseil de l'IRA, avec les départements de mathématiques, d'économie et les deux laboratoires LMM et GAINS.

La Présidence de l'Université quitte la réunion à 11h12.

c. Présentation du calendrier annuel des conseils

Florent CALVAYRAC informe les membres des prochaines dates de réunion du conseil :

- Jeudi 10 octobre 2024
- Mardi 12 novembre 2024
- Jeudi 12 décembre 2024

Horaire : 09h30

Lieu : Salle des Conseils, Faculté des Sciences et Techniques

2. Affaires pédagogiques : point sur les effectifs :

Florent CALVAYRAC projette la synthèse des effectifs à jour du 2 septembre 2024. Le document figure en annexe.

Florent CALVAYRAC explique que ces données ont été obtenues à partir de la base Apogée (<http://www-apogee.univ-lemans.fr/>) et des informations transmises par Florence ROUSSEAU. Il ajoute que beaucoup d'étudiants sont encore en cours d'inscription et que les étudiants de certains masters ont pour habitude de s'inscrire plus tard.

Florent CALVAYRAC constate une stabilité des effectifs. Une légère baisse apparaît dans les sciences dures tandis que les effectifs du STAPS et de la biologie semblent progresser légèrement. Il constate une augmentation sensible en 1^{ère} année de physique quand les L3 et masters semblent en léger déclin.

Nicolas ERRIEN précise que 30 étudiants supplémentaires dont 10 LAS se sont inscrits cette année. Les L1 sont donc en surcharge par rapport à la capacité d'accueil. Il ajoute que des inscriptions sont encore en cours notamment pour le parcours franco-allemand.

Pascal RUELLO complète en indiquant que si le master comptabilise 10 inscrits, 17 étudiants sont attendus, ce qui devrait permettre aux effectifs de rester stables.

Florent CALVAYRAC constate une légère augmentation pour la géologie, ce qui permet à la filière de rester légèrement au-dessus du seuil critique.

En réponse à une interrogation de Florent CALVAYRAC, Sébastien BOYAS confirme que le nombre d'entrants est toujours le même en STAPS et que la légère augmentation est liée au nombre de redoublants.

Bruno BEAUNE rappelle que les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 20 septembre et que ces chiffres sont susceptibles d'augmenter une fois les redoublants, les L2, L3 et masters inscrits.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Florent CALVAYRAC constate que les LP sont stables.

Nicolas ERRIEN fait remarquer que la mise en place du BUT a eu un effet sur les effectifs des LP et de L3.

Ce constat est partagé par d'autres membres qui pointent également du doigt la confusion liée à l'orientation vers le BUT qui laisse penser aux étudiants qu'ils pourront continuer en master.

Florent CALVAYRAC explique que des dossiers d'étudiants en alternance sont aussi en suspens, tout comme pour le master MS.

En réponse à une remarque de Florent CALVAYRAC sur les faibles effectifs de certains parcours de chimie, Sagrario PASCUAL répond que cette situation est liée à la faible capacité d'accueil des parcours qui est fixée à 12 étudiants. Elle ajoute que des étudiants sont en train de s'inscrire.

Florent CALVAYRAC constate que des parcours recueillent très peu d'inscriptions : « Waves » (en acoustique) et « modélisation » (en mathématiques), parcours pour lesquels il faudra appliquer la mesure de réduction financière.

Bruno BEAUNE fait part d'un problème de temporalité qui rend difficile de discuter des ouvertures et des fermetures au niveau des filières puisque les cours commencent au 1^{er} septembre en parallèle des inscriptions qui sont clôturées au 20 septembre. Il souhaite recueillir l'avis des membres quant à la modification de certaines architectures de cours ou l'éventuel report des TD/TP de plusieurs semaines.

Florent CALVAYRAC propose que des décisions de fermetures soient prises pour les formations dont les effectifs sont en baisse depuis plus de 3 ans à partir du 15 janvier, après la clôture des remontées CISE.

Saïd HAMADENE explique que si seuls 3 étudiants sont inscrits pour le moment, d'autres étudiants sont attendus, notamment des étudiants étrangers qui rencontrent des problèmes de visas.

Nicolas ERRIEN signale que les mouvements de personnels à la scolarité au 1^{er} septembre ne sont pas opportuns. Il ajoute que le calendrier n'est pas non plus adapté puisque les groupes de TD sont composés en l'absence des étudiants Campus France, ce qui implique de procéder ensuite à des modifications. Les groupes de TP qui vont être votés en CA ne refléteront donc pas la réalité. Il recommande de faire commencer les cours au 15 septembre avec une fin des inscriptions début septembre, avant le début des cours.

Florent CALVAYRAC propose de le faire remonter au moment de la discussion sur le calendrier.

Florent CALVAYRAC informe les membres des départs de deux collègues du pôle pédagogique de la scolarité. Des recrutements sont en cours.

3. Affaires budgétaires : campagne d'emploi :

Florent CALVAYRAC informe les membres qu'environ 45.000 € vont être ponctionnés sur les recettes provenant du CFA si les informations reçues par la Direction de l'UFR sont confirmées officiellement.

Bruno BEAUNE explique que ce manque se répercutera forcément au BR sur le budget des services.

Violette AGAGAH explique qu'au total ce sont 120.000 € qui ont été ponctionnés : 45.000 € sur le CFA, le reste étant prélevés sur la dotation et sur le fonds de réserve.

En réponse à plusieurs questions des membres, Florent CALVAYRAC indique que cela représente environ 20 à 30 % du budget.

Violette AGAGAH confirme que la ponction est quasiment identique à celle de l'année précédente. Elle indique que ces montants ont déjà été répercutés sur les lignes des départements.

Un débat s'instaure sur l'impact de telles mesures sur les collègues s'investissant dans le cadre de l'alternance en terme de motivation et sur les potentielles répercussions pour les étudiants.

En réponse à une question de Christophe CHASSENIEUX sur les recettes provenant de la taxe d'apprentissage, Violette AGAGAH confirme que la taxe sera redistribuée au moment du BR par la DAF.

Florent CALVAYRAC explique que l'entreprise fait le choix d'affecter la taxe soit à l'université, l'université choisissant d'en reverser une partie ou non, soit à l'UFR qui peut alors décider de son utilisation, soit à un département qui reste libre de l'utiliser comme bon lui semble.

Florent CALVAYRAC projette la proposition de la Direction de l'UFR pour la campagne d'emploi 2025.

Florent CALVAYRAC rappelle qu'un poste de PRAG avait été voté lors de la dernière réunion. La demande a été transmise. Cette demande est modifiée en demande numéro 0 dans le document présenté.

La proposition présentée par la Direction de l'UFR figure ci-dessous :

| Priorité | Département | Poste | Proposition |
|----------|-------------|----------|----------------------|
| 1 | STAPS | RANCHERE | PRAG |
| 2 | Info | CAMELIN | 1 MCF TAP |
| 3 | STAPS | DURAND | Physio Bio Santé (1) |
| 4 | Physique | DESERT | Opto Matière Molle |
| 5 | Math | VOTSI | Statistique |
| 6 | Physique | BROTONS | Spectro Bio Santé |
| 7 | Math | KAAKAI | Actuariat |
| 8 | Acoustique | PENELET | 1 IR |
| 9 | STAPS | PEREZ | APS (2) |
| 10 | Acoustique | TAHANI | 1 MCF |

| Département | Poste | Proposition |
|-------------|-------------------|----------------|
| UFR | Agent d'entretien | Renouvellement |
| UFR | Agent d'entretien | Renouvellement |
| STAPS | MCF | Création (MS) |
| STAPS | PRAG | Création |
| Biologie | MCF | Création |
| Biologie | Technicien | Création |
| | | |
| | | |
| | | |

Florent CALVAYRAC explique que le classement a été fait à partir du bilan des effectifs et des schémas-bulles. Des besoins dans les départements de STAPS, d'informatique et de biologie sont ressortis.

Florent CALVAYRAC ajoute que même si les effectifs ne sont pas très importants pour le département physique, le nombre d'heures supplémentaires est conséquent.

Nicolas ERRIEN rappelle que la prépa ESGT/ENSIM fait le plein, ce qui représente un total de 80 étudiants en permanence. Il ajoute que la L1 est au maximum des effectifs au vu du nombre d'enseignants disponibles, d'autant que trois de ces postes sont occupés par des ATER. En dehors du L3 et du master qui comptabilisent moins d'étudiants, la L1 et la L2 enregistrent des effectifs semblables à ceux de la biologie, soit 150 étudiants au total en L1 (avec les écoles d'ingénieurs) et une centaine d'étudiants en L2. De plus, les étudiants de mathématiques ne sont pas pris en compte dans ces effectifs. Pour le master, il rappelle que quel que soit le nombre d'étudiants, le nombre de cours reste le même. Enfin, il indique que le volume d'heures supplémentaires est lié au fait que les enseignants donnent des cours dans différents départements.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Nicolas PEYROT indique qu'il souhaiterait savoir quel est le nombre d'enseignants par rapport au nombre d'étudiants et quel est le coût de la maquette.

Florent CALVAYRAC explique que la DAF a fourni des données : un étudiant en 1^{ère} année de STAPS coûte 3000 € (principalement en heures supplémentaires et en vacataires) alors qu'un étudiant en master de physique ou en licence professionnelle de contrôle non destructif coûte 60.000 € environ.

Nicolas PEYROT demande quels indicateurs ont servi à établir ce classement.

Florent CALVAYRAC confirme que ce sont les fluctuations d'effectifs étudiants, les charges en heures supplémentaires ainsi que l'historique des demandes qui ont servi de base à cette proposition. Il rappelle que la demande de la physique date de plusieurs années tandis que les demandes du département de mathématiques ont été transmises récemment, même s'il reconnaît que les besoins sont importants. Il propose d'intercaler le poste de biologie entre la demande n° 2 et 3.

Les membres conviennent que les demandes de créations ne peuvent être prioritaires.

Florent CALVAYRAC explique que le poste de Monsieur Durand est vacant depuis plus longtemps que le poste de Madame PEREZ qui est vacant depuis peu. Il ajoute à propos du classement du poste de Madame PEREZ que des remarques ont été transmises à la Direction de l'UFR au sujet de l'affectation recherche.

Nicolas ERRIEN souhaite savoir pourquoi le poste de Guillaume BROTONS n'a pas été mis la place de celui d'Anne DESERT.

Pascal RUELLO rappelle que la demande date de l'année précédente.

Florent CALVAYRAC explique que la Direction souhaite tenter de proposer autre chose à la Présidence.

Nicolas ERRIEN indique qu'il s'agit du poste qui a été enlevé de la liste par le Rectorat.

Pascal RUELLO fait remarquer que bien qu'il comprenne que les effectifs soient pris en compte, il lui semble important de ne pas négliger l'aspect recherche surtout si l'UFR projette de continuer à former en master avec des équipes de recherche reconnues, ayant le label CNRS notamment.

Catherine POTEL explique que le département souhaiterait combler le poste de Najat TAHANI rapidement pour éviter le surcoût budgétaire lié au fait de passer d'un ATER à un support de MCF ensuite, surcoût qui pourrait être reproché par la suite au département. Elle ajoute que la situation de l'aéroacoustique devient assez critique d'un point de vue de la recherche puisqu'elle ne repose plus que sur un professeur bientôt en retraite et un IR également sur le départ.

Bruno BEAUNE confirme que c'est ce qui s'est passé pour le poste de Monsieur DURAND au STAPS, créant un manque chronique pour le département avec des répercussions sur le budget de fonctionnement de l'UFR liées aux heures complémentaires. Il préconise d'obtenir le remplacement de ces postes par des personnels titulaires.

Nicolas PEYROT rappelle que le département STAPS a obtenu des fonds en 2022 afin de créer des postes. A ce stade, seuls 3 postes sur les 5 prévus ont été créés. Ce manque de postes, ajouté à des départs potentiellement non remplacés, rend la situation particulièrement critique du point de vue l'enseignement et de la recherche, notamment suite au développement d'un 3^{ème} axe de recherche au sein du laboratoire et au besoin de le renforcer en complément du travail amorcé par Madame PEREZ. En effet, ce poste avait été affilié en recherche au laboratoire CREN à la demande du Président de l'Université précédent afin d'éviter qu'il soit le seul poste dans cet axe au sein du laboratoire MIP. Il ajoute que depuis, 2 autres enseignants-chercheurs ont commencé à travailler sur cet axe. Il confirme que le département souhaite que le poste soit réaffilié au MIP sachant que l'axe s'est développé et qu'il s'agit d'un support UFR obtenu suite aux manifestations STAPS au niveau national.

Dominique CARRE quitte la réunion à 11h54.

Plusieurs membres transmettent leurs inquiétudes face aux départs en retraite qui vont s'accélérer dans quelques années.

Nicolas ERRIEN rappelle qu'il a fallu attendre 6 ans pour que le poste de Nicolas DELORME soit remplacé et que le poste de Guillaume BROTONS est vacant depuis 4 ans.

Florent CALVAYRAC demande aux membres s'ils souhaitent permuter le poste de physique de la matière molle avec celui en spectroscopie.

Plusieurs membres confirment que c'est bien le cas.

Saïd HAMADENE explique que département de mathématiques est construit autour d'une petite équipe qui se retrouve très impactée par ces 2 départs simultanés. Il ajoute que la 4^{ème} place ne reflète pas les besoins du département.

Florent CALVAYRAC explique que certains départements sont dans la même situation et attendent depuis plusieurs années.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Catherine POTEL confirme que le poste de MCF d'aéroacoustique est prioritaire. Elle ajoute que le directeur du laboratoire préfère mettre de côté pour l'instant le poste d'IR.

Florent CALVAYRAC explique que la demande de remplacement de Najat TAHANI risque de ne pas être prise en compte tant que l'arrêté de radiation n'a pas été transmis.

Catherine POTEL demande si le fait d'avoir eu un poste de demi-ATER l'année précédente puis personne cette année pourrait entraîner un refus pour cause d'augmentation de la masse salariale.

Florent CALVAYRAC répond que la demande sera probablement rejetée.

Florent CALVAYRAC encourage les membres à lire le rapport de Monsieur DIZAMBOURG, inspecteur général, qui a rendu ses conclusions suite à l'audit de l'établissement. Il confirme que la situation budgétaire de l'Université est préoccupante.

Florent CALVAYRAC propose d'insérer le poste d'acoustique (support PENELET) avant le poste de mathématiques (support KAAKAI) dans la liste.

En réponse à l'argument de Catherine POTEL sur l'importance de ce poste pour la recherche en acoustique, Saïd HAMADENE explique que le support de poste de Mme KAAKAI est tout aussi crucial pour la recherche en mathématiques. Il exprime son désaccord.

Najat TAHANI quitte la réunion à 12h02.

Florent CALVAYRAC modifie la liste des postes en insérant le support de poste de Monsieur PENELET (acoustique) en 6^{ème} position et corrige la demande en proposition de MCF.

Florent CALVAYRAC rappelle que peu de demandes aboutiront.

Florent CALVAYRAC présente les demandes de créations :

| Département | Poste | Proposition |
|-------------|-------------------|----------------|
| UFR | Agent d'entretien | Renouvellement |
| UFR | Agent d'entretien | Renouvellement |
| STAPS | MCF | Création (MS) |
| STAPS | PRAG | Création |
| Biologie | MCF | Création |
| Biologie | Technicien | Création |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Florent CALVAYRAC propose de faire remonter les biologistes au classement.

Véronique GODARD indique que les renouvellements des agents d'entretien sont en cours puisqu'il s'agit de CDD.

Sébastien BOYAS demande s'il a été demandé de remonter une campagne d'emploi à coût zéro et si un calcul a été fait. Il souhaite savoir si le total des 9 demandes est à coût zéro.

Florent CALVAYRAC indique que des calculs seront effectués à partir des décisions qui auront été prises lors de ce conseil. Il explique que la campagne d'emploi ne pourra pas être à coût zéro puisqu'il y avait des ATER sur certains postes.

Véronique GODARD explique que le tableau transmis par la DRH tient compte de la situation de l'année précédente et non de celle de l'année au cours de laquelle le poste est devenu vacant.

Sébastien BOYAS ajoute qu'il est important de savoir combien de postes pourront être financés.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Florent CALVAYRAC rappelle que l'année précédente 2 postes avaient été acceptés. La campagne d'emploi ayant été à coût positif sur l'Université, un 3^{ème} poste de l'UFR avait pu être inclus pour être ensuite rejeté par le Rectorat.

Nicolas PEYROT demande quel est le budget total éligible et souhaite savoir ce que représente ce classement.

Florent CALVAYRAC explique qu'il y a une étape de négociation et encourage les départements à négocier directement avec la Présidence.

Catherine POTEI répond que, par expérience, ces négociations n'aboutissent pas puisque la Présidence tient compte du classement de l'UFR.

Nicolas ERRIEN demande combien de postes sont actuellement occupés par des ATER.

Véronique GODARD indique que 8 postes sont concernés. Il s'agit des postes comportant un « A » dans la colonne « priorité » du document.

La proposition corrigée figure ci-dessous :

| Priorité | Département | Poste | Proposition |
|----------|---------------|----------|-------------------------------|
| 0 | STAPS | RANCHERE | PRAG |
| 1A | Informatique | CAMELIN | 1 MCF TAP |
| 2A | STAPS | DURAND | Physio Bio Santé (1) |
| 3A | Physique | DESERT | Spectro bio santé |
| 4A | Mathématiques | VOTSI | Statistique |
| 5A | Physique | BROTONS | Onto Matière Molle |
| 6-1/2A | Acoustique | PENELET | 1 MCF |
| 7A | Mathématiques | KAAKAI | 1 MCF |
| 8A | STAPS | PEREZ | APS (2) |
| 9 ? | Acoustique | TAHANI | 1 IR |

Pascal RUELLO évoque le sujet du recrutement des ATER.

Plusieurs membres expliquent rencontrer des difficultés depuis environ 5 ans.

Pascal RUELLO confirme qu'il devient très difficile de trouver des personnes ponctuelles, correctement formées et motivées.

Plusieurs membres font remarquer que des bons candidats ne peuvent venir faute de visas.

Nicolas ERRIEN regrette que ces collègues ne prennent pas plus de responsabilités et manquent d'investissement.

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Un débat s'instaure sur le manque de moyens humains et financiers, la hausse des heures supplémentaires et la réduction des capacités d'accueil.

Florent CALVAYRAC propose de passer au vote.

Nicolas PEYROT indique que la proposition ne convient pas au département STAPS.

Florent CALVAYRAC soumet la proposition au vote.

| | | |
|---|---------------|----------------|
| 19 votants présents ou représentés | | |
| 11 votes pour | 5 abstentions | 3 votes contre |
| approuvent à la majorité des voix la liste de renouvellements et de créations de postes d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de BIATSS pour la campagne d'emploi 2025 proposée par la Direction de l'UFR. | | |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h23.

Le Mans, le 10 OCT. 2024

La Secrétaire,

Solène BOULAHIA

Le Directeur de la Faculté des Sciences et Techniques,

Florent CALVAYRAC

Le Directeur de la Faculté
des Sciences et Techniques

Florent CALVAYRAC

Le Mans Université

Avenue Olivier Messiaen 72085 LEMANS CEDEX 9 – 02 43 83 30 00

www.univ-lemans.fr

Annexe 1 : effectifs à jour du 2 septembre 2024 : Licence

| Données au 02/09/24 | | 2024-2025 | | | 2023-2024* | | | 2022-2023* | | |
|---|----------------|-----------|-----|-----|------------|-----|-----|------------|-----|-----|
| Filière/ Parcours | L1 | L2 | L3 | L1 | L2 | L3 | L1 | L2 | L3 | |
| ACOUSTIQUE | Acoustique | 21 | 14 | 30 | 30 | 32 | 29 | 42 | 40 | 34 |
| | CMI | 7 | 7 | 2 | 9 | 4 | 7 | | | |
| | PAM | 16 | | | | | | | | |
| PHYSIQUE- CHIMIE | PC | 48 | 28 | | 48 | 25 | | 69 | 59 | 87 |
| | Chimie | | | 17 | | | 30 | | | |
| | Chimie EAD | | | 8 | | | 13 | | | |
| | Physique | | | 4 | | | 16 | | | |
| | Physique EAD | | | 7 | | | 12 | | | |
| | Sc. Physiques | | | 1 | | | | | | |
| | FAIlemand | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 | 1 | | | |
| | LAS | 11 | | | | | | | | |
| | CPES | | 2 | | | | | | | |
| | ESGT | 1 | 40 | | 46 | 32 | | | | |
| | ENSIM | 27 | 6 | | 17 | 34 | | | | |
| MATHS | Mappli | 58 | 17 | 22 | 55 | 28 | 23 | 66 | 34 | 49 |
| | Mappli-LAS | 8 | | | | | | | | |
| | Actu-Finances | 38 | | | | | | | | |
| DLMaths Info | | 18 | | | | | | | | |
| INFO | 65 | 39 | 46 | 62 | 52 | 55 | 65 | 69 | 57 | |
| SV-ST | SVST | 153 | | | 173 | | | 172 | | |
| | SVST LAS | 29 | | | | | | | | |
| | ST-géosciences | | 8 | 8 | | 13 | 9 | | 15 | 18 |
| | ST- GET | | | 4 | | | | | | |
| | SV - BioGéol | | 11 | 9 | | 16 | 7 | | | |
| | SV - BO - BMC | | 117 | 65 | | 118 | 74 | | 117 | 105 |
| STAPS | APAS | | 99 | 96 | | 120 | 70 | | 102 | 59 |
| | EM | 406 | 91 | 72 | 435 | 96 | 61 | 464 | 85 | 56 |
| | MS | | 37 | 48 | | 57 | 37 | | 57 | 33 |
| Pluripass Laval | 42 | | | | | | | | | |
| Pluripass Le Mans | 150 | | | | | | | | | |
| <i>* effectifs à clôture inscriptions</i> | | | | | | | | | | |
| effectifs par année (hors PASS) | | 908 | 527 | 486 | 898 | 642 | 466 | 878 | 578 | 498 |
| effectif UFR (hors PASS) | | 1921 | | | 2006 | | | 1954 | | |
| Total UFR | | 2368 | | | 2624 | | | | | |

Annexe 2 : effectifs à jour du 2 septembre 2024 : LP

| Données au 02/09/24 | | 2024-2025 | 2023-2024* | 2022-2023* |
|---|---------------------------------|-----------|------------|------------|
| Filière/ | Parcours | | | |
| ACOUSTIQUE | Acoustique et vibrations | 9 | 7 | |
| Maintenances et techno | ECND | 9 | 12 | |
| | Véhicules compét. | 18 | 14 | |
| | Moteurs et environnement | 10 | 14 | |
| ST | Géomesures | 18 | 21 | |
| SV | Prod. Animales | 8 | 14 | |
| | INDEBIO | 10 | 16 | |
| <i>* effectifs à clôture inscriptions</i> | | | | |
| effectifs par année (hors PASS) | | 82 | 98 | 0 |
| effectif UFR (hors PASS) | | 82 | 98 | 0 |

Annexe 3 : effectifs à jour du 2 septembre 2024 : Master

| Données au 02/09/24 | | 2024-2025 | | 2023-2024* | | 2022-2023* | |
|---|-------------------|-----------|-----|------------|-----|------------|----|
| Filière/ | Parcours | M1 | M2 | M1 | M2 | M1 | M2 |
| ACOUSTIQUE | Acoustique | 15 | | 16 | | | |
| | IMDEA | 12 | 11 | 14 | 13 | | |
| | ETBV | | 8 | | 13 | | |
| | RA | | 5 | | 6 | | |
| | WAVES | 6 | 3 | 3 | 16 | | |
| CHIMIE | Chimie | 19 | | 30 | | | |
| | Chimie Inorg | | 6 | | 6 | | |
| | Polymères | | 11 | | 15 | | |
| | Synthèses | | 8 | | 10 | | |
| | Synthèses EAD | | 1 | | 2 | | |
| | Chimie EAD | 9 | | 21 | | | |
| PHYSIQUE | MECA | | | | 13 | | |
| | PA Nano | 9 | 6 | 23 | 14 | | |
| | PA Nano EAD | | 1 | | 2 | | |
| | Matériaux NANO | 1 | | | | | |
| MATHS | Actuariat Finance | 26 | 20 | 48 | 28 | | |
| | Data sciences | | 20 | | 18 | | |
| | Modélisation | | 3 | | 5 | | |
| INFO | IA | 20 | 19 | 33 | 32 | | |
| SV | Tox-Ecotox | 14 | 16 | 19 | 12 | | |
| STAPS | APAS | 24 | 21 | 25 | 24 | | |
| | MEEF | 24 | 25 | 32 | 27 | | |
| | MS | 2 | | | | | |
| <i>* effectifs à clôture inscriptions</i> | | | | | | | |
| effectifs par année (hors PASS) | | 181 | 184 | 264 | 256 | 0 | 0 |
| effectif UFR (hors PASS) | | 365 | | 520 | | 0 | |